

axes forts : un nouveau visage pour des hauts lieux du centre ville lausannois

Jeudi 8 octobre et mercredi 14 octobre, la Municipalité de Lausanne présente aux principaux acteurs politiques et économiques de la place les contours des chantiers partiels lausannois des Axes forts de transports publics urbains. C'est un avant-projet et de nombreuses étapes seront nécessaires avant leur réalisation. Une concertation est ainsi initiée pour accompagner les projets jusqu'à leur réalisation. Encore à l'étude, les avant-projets font de Lausanne une ville moderne, avec des avantages évidents: centre-ville plus piétonnier, qualité de vie plus grande grâce à une diminution de la pollution, ville pensée pour être sûre et pratique, etc. Plusieurs places sont concernées, et notamment Saint-François, la place de l'Europe et Chauderon.

Répondant à un besoin de mobilité croissante dans l'agglomération, le réseau des Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) concrétise la volonté des autorités politiques de doter l'agglomération de moyens efficaces et confortables pour se déplacer. Cela passe par l'amélioration des transports en commun et donc la création d'un tram et de réseaux d'axes forts au niveau de l'agglomération.

La réalisation de ces réseaux se fera en plusieurs étapes, dont la première sera constituée par la mise en service du tramway entre la gare de Renens et Lausanne-Flon et de 5 tronçons d'axes fort de trolleybus. Les étapes suivantes permettront de réaliser les compléments de la première étape, notamment le prolongement du tramway de Lausanne-Flon vers Lausanne-Blécherette. Les bus ne seront pas en reste : le projet prévoit d'accélérer les cadences et d'améliorer la desserte, avec des axes forts spécifiques bus. La Confédération devrait financer le projet à hauteur de 40% dans le cadre du projet d'agglomération (PALM). Le projet « Axes forts » aura un impact fort sur l'aménagement urbain de Lausanne, et notamment :

A la place de l'Europe, la fermeture de la rue de Genève au trafic individuel permet une requalification de cette rue au bénéfice de la mobilité douce et du tram qui desservira la plateforme du Flon par un premier arrêt situé à proximité du cinéma et du nouveau bâtiment de Métropole 2000. Le tram poursuit ensuite son tracé jusqu'à la place de l'Europe où il se connecte efficacement à l'interface multimodale des transports (m1, m2, LEB, bus). Ce nouveau tramway offre l'opportunité relier les deux places celles de l'Europe avec la Place Centrale requalifiant ainsi l'espace publics au bénéfice des transports en commun et des piétons.

A la place Chauderon, dans le but de faciliter l'accélération des lignes de bus au centre de l'agglomération lausannoise, le principal axe routier de transit est fermé la circulation individuelle qui ne pourra plus transiter par les rues Terreaux – Bel-Air - Saint-François. Avec les vélos et les livraisons, les bus auront ainsi une progression facilitée au centre ville. Avec la suppression de ce trafic, le réaménagement de ces axes est possible en offrant une requalification complète de la chaussée et une meilleure accessibilité en transports publics et en mobilité douce aux nombreux commerces de part et d'autres. Dans ce cadre là, la traversée du carrefour de Chauderon est revue en faisant passer les transports publics dans la trémie existante. La place Chauderon est rendue à la mobilité douce et aux transports en commun.

A la place Saint-François, la fermeture du Grand-Pont au trafic individuel va diminuer le trafic automobile sur la place de Saint-François d'un facteur 2 pour atteindre un volume d'environ 20'000 véhicules par jour à l'horizon 2020. Cette nouvelle donnée offre la possibilité d'améliorer le fonctionnement aujourd'hui très routier de cette place en redonnant plus d'espace aux piétons, aux vélos et aux bus qui retrouvent des arrêts de mieux équipés. L'église de Saint-François est valorisée par ce projet qui permet de diminuer l'emprise de la voiture au centre ville. Les trottoirs sont élargis en direction du Grand-Pont.

Le projet « Axes forts » apportera des avantages évidents, mais il occasionnera aussi des craintes légitimes et des désagréments momentanés, notamment lors des travaux. Ainsi, pour accompagner la mise en oeuvre des chantiers partiels lausannois du projet des Axes forts, la Municipalité de Lausanne met en place des mesures de concertation et d'information.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Lausanne, le 8 octobre 2009